

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 16 NOVEMBRE 2023

**Nombre de membres :**

En exercice : 60

Présents : 36

Pouvoirs : 14

Votants : 45

**Date de convocation et d'affichage :**

10 novembre 2023

**Numéro :**

D20231116\_228

**Objet :**

Déploiement d'une plateforme numérique à destination des habitants du territoire

L'an deux mille vingt-trois, le 16 novembre, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Bel'Air à Châtillon-sur-Chalaronne, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET		x	JP. GRANGE
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET		x	R. FLACHER
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		x	
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	x		
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	JP. COURRIER
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET	x		
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER		x	M. CHALAYER
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET	x		
	Claude	LEFEVER	x		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI		x	L. LOREAU
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	M.JACQUARD
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Patricia	ALLOUCHE		x	D. PETRONE
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI		x	
	Evelyne	ABRAM-PASSOT		x	
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	JF. JANNET
	Martine	MOREL-PIRON		x	C. CURNILLON
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	I.DUBOIS
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON		x	
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	P. LARRIEU
	Didier	FROMENTIN		x	A.DUPERRIER
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT	x		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	G. DUBOIS

Secrétaire de séance élu : **Jean-Paul COURRIER**

Rapporteur : **Jean-Pierre GRANGE**

Les administrations publiques se transforment pour devenir plus agiles et innovantes afin de répondre aux nouvelles attentes des habitants. Le développement d'un écosystème numérique et la mise en place de plateformes numériques permettent de répondre aux enjeux du numérique de la société actuelle dans la relation aux habitants et le développement de services.

Le développement d'un écosystème numérique sur la Communauté de Communes permettrait de mettre à disposition des habitants un espace numérique unique pour l'ensemble des services proposés sur le territoire, facilitant ainsi leurs démarches sur leur lieu de vie. Les secteurs ciblés en priorité sont les régies, le tourisme et l'économie de proximité.

L'intérêt pour les habitants est de pouvoir effectuer des démarches en ligne à partir d'un compte unique pour l'ensemble des prestations disponibles sur la plateforme dédiée à toutes les communes de la Communauté de Communes.

La plateforme comporte des places de marchés proposant des réservations aux événements gratuits mais également aux services payants sur le territoire avec un gestionnaire public ou privé.

Ces démarches peuvent être variées en fonction du développement de la plateforme et des places de marchés déployées.

3 places marchés peuvent être déployées.

La mise en place d'une plateforme internet comporte plusieurs avantages :

Pour les habitants :

- Un compte unique ;
- Des réservations possibles 7/7j, 24/24h en ligne ;
- Un portemonnaie virtuel transversal à toutes les régions.

Pour les communes et les gestionnaires :

- Paramétrages personnalisés ;
- Gain de temps d'agents ;
- Réduction des impayés ;
- Intégration du système d'information unique pour tous les habitants de la collectivité ;
- Conforme aux RGPD ;
- Conforme à la comptabilité publique : conventionnement d'encaissement et de reversement de recettes pour le compte de tiers (supra régie).

La collectivité propose un accompagnement financier des communes et gestionnaires pour le déploiement de la plateforme en prenant en charge l'ensemble des frais d'investissement et le budget de fonctionnement nécessaire à l'ensemble de la collectivité. Le budget prévisionnel d'investissement sur la période 2024-2026 est évalué à 590 000€.

Le budget prévisionnel de fonctionnement revenant aux communes ou aux gestionnaires est estimé à 300€ par module et lieu déployés par an.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver la mise en place et le développement d'une plateforme numérique à destination des habitants,
- D'approuver la création d'une supra régie pour les services payants référencés sur la plateforme et de conventionner avec les communes et gestionnaires,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tous documents relatifs à la mise en place et au développement de la plateforme numérique.

**Le Conseil communautaire**

après en avoir délibéré, décide par 45 voix pour et 5 abstentions :

- **D'approuver** la mise en place et le développement d'une plateforme numérique à destination des habitants,

- **D'approuver** la création d'une supra régie pour les services payants référencés sur la plateforme et de conventionner avec les communes et gestionnaires,

- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer tous documents relatifs à la mise en place et au développement de la plateforme numérique.

Ainsi fait et délibéré, le 16 novembre 2023

La Présidente,  
Isabelle DUBOIS

